



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25132

### Adhésif à deux réservoirs InnoviBond DUO, partie A

#### SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	Adhésif à deux réservoirs InnoviBond DUO, partie A
DÉNOMINATION COMMERCIALE	Réservoirs d'adhésif pour toiture Trufast, partie A
NUMÉRO DU PRODUIT	6300114
FAMILLE CHIMIQUE	Isocyanates aromatiques
UTILISATION DU PRODUIT	Composant de polyuréthane et produits chimiques industriels Utilisation recommandée* : composant de polyuréthane; produits chimiques industriels. Adapté à l'utilisation dans le secteur industriel : industrie des polymères; industrie chimique. Utilisation inappropriée : autres que celles qui sont recommandées.  <small>*L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence fédérale et ne fait pas partie des spécifications publiées par le vendeur. Les termes de cette fiche de données de sécurité (FDS) ne créent ni ne déduisent aucune garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation ou référence dans le contrat de vente du vendeur.</small>
FABRICANT/FOURNISSEUR	Altenloh Brinck and Co. 02105 County Road 12C Bryan OH 43506, États-Unis Téléphone : 800 443-9602 www.trufast.com
SITE INTERNET	www.iko.com
NUMÉRO D'URGENCE	CHEMTREC : 1 800 424-9300 (information 24 heures seulement) NCC (numéro de client CHEMTREC)

#### SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Conformément à la réglementation sur la communication des dangers de l'OSHA de 2012;  
29 CFR partie 1910.1200

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

MOT-INDICATEUR Danger

SYMBOLE(S)



CLASSIFICATION Toxicité aiguë, catégorie 4 (inhalation, brouillard)  
Irritation des yeux, catégorie 2B  
Irritation de la peau, catégorie 2  
Sensibilisation cutanée, catégorie 1B  
Sensibilisation respiratoire, catégorie 1  
Toxicité particulière pour un organe précis, exposition unique, catégorie 3 (irritant pour le système respiratoire)



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25132

### Adhésif à deux réservoirs InnoviBond DUO, partie A

Toxicité particulière pour un organe précis, exposition répétée, catégorie 2 (par inhalation)  
Gaz sous pression, gaz comprimé  
Asphyxiant simple

MENTIONS DE DANGER	H280	Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est chauffé. Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.	
	H320	Provoque une irritation des yeux.	
	H315	Provoque une irritation de la peau.	
	H332	Nocif en cas d'inhalation.	
	H334	Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.	
	H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.	
	H335	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.	
	H373	Peut provoquer des lésions organiques (organes olfactifs) par exposition prolongée ou répétée (inhalation).	
	MISES EN GARDE	P280	Porter des gants de protection.
		P271	Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
P260		Ne pas respirer les poussières, gaz, brouillards et vapeurs.	
P261		Éviter de respirer le brouillard.	
P284		En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.	
P272		Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.	
P264		Laver soigneusement les parties du corps contaminées après manipulation.	
P312		Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.	
P305+P351+P338		EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.	
P304+P340		EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer.	
P314		Consulter un médecin en cas de malaise.	
P303+P352		EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : laver abondamment à l'eau et au savon.	
P333+P311		En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.	
P332+P313		En cas d'irritation de la peau : consulter un médecin.	
P362+P364		Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.	
P337+P311		Si l'irritation des yeux persiste : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.	
P410+P403		Protéger de la lumière du soleil. Conserver dans un endroit bien ventilé.	
P403+P233		Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.	
P405		Conserver sous clé.	
P501	Éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales.		



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25132

### Adhésif à deux réservoirs InnoviBond DUO, partie A

NFPA Santé : 2  
Inflammabilité : 1  
Réactivité : 1

HMIS Santé : 2  
Inflammabilité : 1  
Réactivité : 1

#### ÉTIQUETAGE DES PRÉPARATIONS SPÉCIALES (SGH)

CONTIENT DES ISOCYANATES. L'INHALATION DE BROUILLARDS OU DE VAPEURS D'ISOCYANATES PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION RESPIRATOIRE, UN ESSOUFFLEMENT, UNE GÊNE THORACIQUE ET UNE RÉDUCTION DE LA FONCTION PULMONAIRE. UNE SUREXPOSITION BIEN AU-DELÀ DE LA LIMITE D'EXPOSITION ADMISSIBLE PEUT PROVOQUER UNE BRONCHITE, DES SPASMES BRONCHIQUES ET UN ŒDÈME PULMONAIRE. UNE EXPOSITION À LONG TERME AUX ISOCYANATES A ÉTÉ SIGNALÉE COMME PROVOQUANT DES LÉSIONS PULMONAIRES, Y COMPRIS UNE RÉDUCTION DE LA FONCTION PULMONAIRE QUI PEUT ÊTRE PERMANENTE. UNE SUREXPOSITION AIGÜE OU CHRONIQUE AUX ISOCYANATES PEUT PROVOQUER UNE SENSIBILISATION CHEZ CERTAINS INDIVIDUS, ENTRAÎNANT DES RÉACTIONS RESPIRATOIRES ALLERGIQUES, NOTAMMENT UNE RESPIRATION SIFFLANTE, UN ESSOUFFLEMENT ET DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES. LES TESTS SUR LES ANIMAUX INDIQUENT QUE LE CONTACT AVEC LA PEAU PEUT JOUER UN RÔLE DANS LA SENSIBILISATION DES VOIES RESPIRATOIRES.

### SECTION 3 – COMPOSITION CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LES COMPOSANTS

Conformément à la réglementation sur la communication des dangers de l'OSHA de 2012;  
29 CFR Part 1910.1200

NOM DU PRODUIT CHIMIQUE	% (p/p)	NUMÉRO CAS
Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	25 à 75 %	9016-87-9
Diisocyanate de diphenylméthane-4,4'-diisocyanate (MDI)	25 à 50 %	101-68-8
Diisocyanate de méthylènediphényle	3 à 7 %	26447-40-5
Acide isocyanique, ester de polyméthylène-polyphénylène, polymère avec .alpha.-hydro-.omega.-hydroxy (oxy-1,2-éthanediyl)	1 à 3 %	57636-09-6
1,3-Diazétidine-2,4-dione, 1,3-bis[4-[(4-isocyanatophényl)méthyl]phényl]	0,3 à 3 %	17589-24-1
Trans-1,3,3,3-Tétrafluoroprop-1-ène	3 à 7 %	29118-24-9
Azote	0 à 1 %	7727-37-9

### SECTION 4 – PREMIERS SOINS

#### Conseils généraux :

Le personnel de premiers secours doit veiller à sa propre sécurité. Si le patient risque de perdre connaissance, le placer et le transporter en position latérale stable (position de récupération). Enlever immédiatement les vêtements contaminés.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25132

### Adhésif à deux réservoirs InnoviBond DUO, partie A

INHALATION	Transporter la personne affectée à l'air frais et la maintenir au calme. L'aider à respirer si nécessaire. Une assistance médicale immédiate est nécessaire.
INGESTION	Rincer la bouche et boire 200 à 300 ml d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais faire vomir ou donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente ou si elle a des convulsions. Des soins médicaux immédiats sont nécessaires.
CONTACT CUTANÉ	Laver soigneusement les zones affectées avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.
CONTACT OCULAIRE	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant. Attention médicale immédiate requise.
SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES	<p>Des informations supplémentaires sur les symptômes et les effets peuvent être incluses dans les phrases d'étiquetage du SGH disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11, Irritation des yeux, irritation de la peau, symptômes allergiques.</p> <p>Informations sur le diphénylméthane-4,4'-diisocyanate (MDI)</p> <p>Symptômes. La surexposition peut provoquer : irritation des yeux, irritation de la peau, érythème, gêne thoracique, dyspnée, asthme, nausées, maux de tête, vomissements, vertiges, diarrhée, crampes abdominales. L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants : irritation des voies respiratoires, toux, respiration sifflante.</p> <p>Dangers. La sensibilisation respiratoire peut entraîner des signes allergiques (semblables à l'asthme) dans les voies respiratoires inférieures, y compris une respiration sifflante, un essoufflement et des difficultés respiratoires, dont l'apparition peut être retardée. L'inhalation répétée de fortes concentrations peut provoquer des lésions pulmonaires, y compris une réduction de la fonction pulmonaire, qui peut être permanente. Les substances provoquant une irritation des voies respiratoires inférieures peuvent aggraver les réactions de type asthmatique pouvant résulter de l'exposition au produit. Autres dangers : les symptômes peuvent apparaître plus tard.</p>
SOINS MÉDICAUX	<p>Antidote. Il n'existe pas d'antidotes ou de neutralisants spécifiques pour les isocyanates.</p> <p>Traitement. Le traitement doit être de soutien et basé sur le jugement du médecin en fonction de la réaction du patient.</p>

#### SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

AGENTS EXTINCTEURS	Moyens d'extinction appropriés : eau pulvérisée, poudre sèche, dioxyde de carbone, mousse. Moyens d'extinction inappropriés pour des raisons de sécurité : jet d'eau.
LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Les pompiers doivent être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'une tenue de feu.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25132

### Adhésif à deux réservoirs InnoviBond DUO, partie A

Dangers lors de la lutte contre l'incendie : gaz nitreux, fumées, isocyanate, vapeur.

INFLAMMABILITÉ

Ininflammable.

PROPRIÉTÉS :

POINT D'ÉCLAIR > 200,00 °C (coupe ouverte)

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ  
DANS L'AIR Inférieure : 5 à 15 °C en dessous du point d'éclair  
Supérieure : Aucune information disponible.

TEMPÉRATURE D'AUTO-  
INFLAMMATION > 470 °C

INFORMATIONS  
SUPPLÉMENTAIRES Refroidir les récipients en les aspergeant d'eau s'ils sont exposés au feu. Éliminer les débris d'incendie et l'eau d'extinction contaminée conformément aux réglementations officielles.

#### SECTION 6 – MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, MESURES DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE Zone dégagée. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements et des équipements de protection individuelle appropriés.

PRÉCAUTIONS  
ENVIRONNEMENTALES

Ne pas déverser dans les égouts, les eaux de surface, les eaux souterraines, le sous-sol et le sol.

GESTION DES  
DÉVERSEMENTS

Pour de petites quantités :  
Absorber l'isocyanate avec un matériau absorbant approprié (voir la section 40 du CFR, chapitres 260, 264 et 265 pour plus d'informations). Pelleter dans un récipient ouvert. La zone de déversement peut être décontaminée à l'aide de la solution de décontamination recommandée ci-dessous : mélange de 90 % d'eau, 5 à 8 % d'ammoniaque domestique, 2 à 5 % de détergent. Laisser reposer la solution pendant au moins 10 minutes. Ramasser avec un matériau absorbant approprié. Placer dans des conteneurs à déchets convenablement étiquetés. Ne pas rendre le conteneur étanche à la pression. Déplacer le conteneur dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur). Laisser reposer pendant au moins 48 heures pour permettre au dioxyde de carbone de s'échapper. Éliminer le produit absorbé conformément à la réglementation en vigueur.

Pour les grandes quantités :

En cas de déversement, arrêter les fuites et prévoir une digue pour contenir le produit. Empêcher la pénétration dans les systèmes d'égouts, les eaux souterraines et les eaux de surface. Si un contrôle temporaire des vapeurs d'isocyanate est nécessaire, une couverture de mousse protéinique ou d'une autre mousse appropriée (disponible dans la plupart des services d'incendie) peut être placée sur le déversement. Transférer autant de liquide que possible à l'aide d'une pompe ou d'un dispositif d'aspiration dans des conteneurs fermés, mais non scellés, en vue de leur élimination.

Pour les résidus :



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25132

### Adhésif à deux réservoirs InnoviBond DUO, partie A

Les mesures suivantes doivent être prises pour le nettoyage final :

La zone de déversement peut être décontaminée à l'aide de la solution de décontamination recommandée ci-dessous : mélange de 90 % d'eau, 5 à 8 % d'ammoniaque domestique, 2 à 5 % de détergent. Laver la zone de déversement avec la solution de décontamination. Laisser reposer la solution pendant au moins 10 minutes. Ramasser avec un matériau absorbant approprié. Placer dans des conteneurs à déchets convenablement étiquetés. Ne pas rendre le conteneur étanche à la pression. Déplacer le conteneur dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur). Laisser reposer pendant au moins 48 heures pour permettre au dioxyde de carbone de s'échapper. Éliminer le matériau absorbé conformément à la réglementation en vigueur.

#### SECTION 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

##### PROCÉDURE DE MANIPULATION

Maintenir les bouteilles (robinets) bien fermées pendant le transport et l'entreposage. Ne pas les percer, car leur contenu est sous pression. Protéger de l'humidité et de la lumière du soleil. Éviter l'inhalation de poussières, de brouillards ou de vapeurs pendant l'application et n'utiliser le produit que dans un endroit bien ventilé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter l'équipement de protection nécessaire. Ne pas réutiliser les bouteilles à quelque fin que ce soit.

Protection contre l'incendie et l'explosion : aucune précaution particulière n'est nécessaire. Contenu sous pression. Les températures extrêmes (plus de 170 °F) peuvent entraîner l'éclatement ou l'explosion des bouteilles.

##### PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'ENTREPOSAGE

Stabilité d'entreposage : protéger contre le gel. Ne pas entreposer à une température supérieure à 95 °F. La limite de température indiquée est notée pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail. Pour maximiser la durée de conservation du produit, la température idéale d'entreposage est de 55 à 90 °F.

#### SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

##### LIMITES D'EXPOSITION :

Ingrédient	Numéro CAS	OSHA – LEP	ACGIH – VLS	NIOSH – LER	Autre
Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	9016-87-9	0,02 ppm	0,005 ppm	Non répertoriée	
Diisocyanate de diphenylméthane-4,4'-diisocyanate (MDI)	101-68-8	0,02 ppm	0,005 ppm	0,005 ppm	
Diisocyanate de méthylènediphényle	26447-40-5	Non répertoriée	Non répertoriée	Non répertoriée	
Acide isocyanique, ester du polyméthylène-polyphénylène, polymère avec .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxypoly(oxy- 1,2-éthanediyl)	57636-09-6	Non répertoriée	Non répertoriée	Non répertoriée	
1,3-Diazétidine-2,4-dione, 1,3-bis[4-[(4-isocyanatophényl)méthyl]phényl]	17589-24-1	Non répertoriée	Non répertoriée	Non répertoriée	



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25132

### Adhésif à deux réservoirs InnoviBond DUO, partie A

Trans-1,3,3,3-Tétrafluoroprop-1-ène	29118-24-9	Non répertoriée	Non répertoriée	Non répertoriée	800 ppm
-------------------------------------	------------	-----------------	-----------------	-----------------	---------

MESURES D'INGÉNIERIE	Assurer une ventilation adéquate pour maintenir les limites d'exposition personnelle.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition professionnelles (LEP, VLS, LER, etc.), ils doivent utiliser des respirateurs certifiés appropriés. Les respirateurs purificateurs d'air certifiés NIOSH équipés d'un absorbant pour les vapeurs organiques et d'un filtre à particules peuvent être utilisés à condition que des précautions appropriées et des calendriers de remplacement soient mis en place. Pour les situations d'urgence ou non routinières à forte exposition, y compris l'entrée dans un espace confiné, utiliser un appareil respiratoire autonome (ARA) ou un appareil respiratoire à adduction d'air (ARAA) certifié par le NIOSH, avec des dispositifs d'évacuation.
PROTECTION DES MAINS ET DU CORPS	Porter des gants et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau. Les gants peuvent être conçus en caoutchouc chloroprène (néoprène), en caoutchouc nitrile (Buna N), en polyéthylène chloré, en polychlorure de vinyle (Pylox), en caoutchouc butyle, selon les exigences spécifiques d'utilisation. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou les éliminer si nécessaire.
PROTECTION DES YEUX	Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux, des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un écran facial.
MESURES D'HYGIÈNE	Aucune information disponible.

### SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)	Forme : liquide Couleur : ambre
ODEUR	Assez aromatique.
SEUIL OLFACTIF	Aucune information disponible.
pH	Aucune information pertinente n'est disponible.
POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION	Point de congélation : < -19,00 °C.
POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION	Point d'ébullition : 200 °C (5,00 mmHg).
POINT D'ÉCLAIR	> 200 °C (coupe ouverte).
TAUX D'ÉVAPORATION	La valeur peut être estimée à partir de la constante de la loi de Henry.
INFLAMMABILITÉ	Ininflammable.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25132

### Adhésif à deux réservoirs InnoviBond DUO, partie A

LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ ET D'EXPLOSIVITÉ	Inférieure : 5 à 15 °C en dessous du point d'éclair. Supérieure : aucune information disponible.
TENSION DE VAPEUR	0,00001 mmHg (20,00 °C).
DENSITÉ DE VAPEUR	Non applicable.
DENSITÉ	1,2220 g/cm <sup>3</sup> (20,00 °C).
DENSITÉ RELATIVE	Aucune information pertinente n'est disponible.
POIDS MOLÉCULAIRE	Aucune information disponible.
SOLUBILITÉ(S)	Solubilité dans l'eau : réagit avec l'eau. Miscibilité dans l'eau : réagit avec l'eau.
TEMPÉRATURE D'AUTO-ALLUMAGE	> 470 °C
TEMPÉRATURE D'ALLUMAGE PROPRE :	Non classé comme auto-inflammable.
DÉCOMPOSITION THERMIQUE :	Pas de décomposition si le produit est entreposé et manipulé conformément aux prescriptions.
VISCOSITÉ	Dynamique : 200,000 mPa.s (25,00 °C). Cinétique : aucune information disponible.



## Adhésif à deux réservoirs InnoviBond DUO, partie A

## SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Corrosion des métaux : pas d'effet corrosif sur le métal. Propriétés oxydantes : n'est pas un oxydant.
STABILITÉ CHIMIQUE	Le produit est stable s'il est entreposé et manipulé conformément aux prescriptions et indications de la section 7.
RISQUES DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Réagit avec l'eau, avec formation de dioxyde de carbone. Réagit avec les alcools. Réagit avec les acides. Réagit avec les alcalis. Réagit avec les amines. Risque de réaction exothermique. Risque de polymérisation. Le contact avec certains caoutchoucs et plastiques peut fragiliser la substance ou le produit et entraîner une perte de résistance.
CONDITIONS À ÉVITER	Éviter l'humidité.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES	Acides, amines, alcools, eau, alcalins, bases fortes, substances et produits qui réagissent avec les isocyanates.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Produits de décomposition dangereux : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, cyanure d'hydrogène, oxydes d'azote, isocyanates aromatiques, gaz et vapeurs.  Décomposition thermique : pas de décomposition si le produit est entreposé et manipulé conformément aux prescriptions et indications.

## SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Principales voies d'exposition :

Les voies de pénétration pour les solides et les liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz sont l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

TOXICITÉ AIGUË :

Évaluation de la toxicité aiguë : toxicité modérée après une inhalation de courte durée. L'inhalation de vapeurs peut provoquer une irritation des muqueuses du nez, de la gorge ou de la trachée, un essoufflement, une gêne thoracique, une respiration difficile et une réduction de la fonction pulmonaire. Une exposition par inhalation bien supérieure à la LEP peut également entraîner une irritation des yeux, des maux de tête, une bronchite chimique, des symptômes de type asthmatique ou un œdème pulmonaire. Les isocyanates ont également été signalés comme étant à l'origine de pneumopathies d'hypersensibilité, qui se caractérisent par des symptômes grippaux, dont l'apparition peut être retardée.

Informations sur le test de toxicité aiguë : diphénylméthane-4,4'-diisocyanate (MDI)					
Test	Type de valeur	Espèces	Valeur	Durée d'exposition	Notes
Oral	DL50	Rat (mâle/femelle)	> 2 000 mg/kg (Directive 84/44EEC, B.1)		
Inhalation	ETA	Rat	1,96 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)	4 heures	Un aérosol a été testé
	CL50	Rat	2,24 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)	1 heure	Un aérosol a été testé



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25132

### Adhésif à deux réservoirs InnoviBond DUO, partie A

Dermique	D50	Lapin (mâle/femelle)	> 9 400 mg/kg		
----------	-----	----------------------	---------------	--	--

Évaluation des autres effets aigus, STOT simple : provoque une irritation temporaire des voies respiratoires.

#### IRRITATION OU CORROSION :

Évaluation des effets irritants : irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau. Le contact avec la peau peut provoquer une dermatite, soit irritative, soit allergique. Une surexposition des yeux peut provoquer une irritation, un rougeur, un grattage de la cornée et un larmoiement. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer un dessèchement et des gerçures.

Informations sur l'irritation : diphénylméthane-4,4'-diisocyanate (MDI)			
Test	Espèce	Résultat	Méthode
Peau	Lapin	Irritant	Ligne directrice 404 de l'OCDE
Yeux	Lapin	Non irritant	Ligne directrice 405 de l'OCDE

Évaluation de la sensibilisation : sensibilisation possible après contact avec la peau. La substance peut provoquer une sensibilisation des voies respiratoires. À la suite de surexpositions antérieures répétées ou d'une dose unique importante, certaines personnes développeront une sensibilisation à l'isocyanate (asthme chimique) qui les fera réagir à une exposition ultérieure à l'isocyanate à des niveaux bien inférieurs à la LEP/VLS. Les symptômes, qui comprennent une oppression thoracique, une respiration sifflante, une toux, un essoufflement ou une crise d'asthme peuvent être immédiats ou retardés jusqu'à plusieurs heures après l'exposition. À l'instar de nombreuses réactions asthmatiques non spécifiques, certains rapports indiquent qu'une fois sensibilisé, un individu peut ressentir ces symptômes lors d'une exposition à la poussière, à l'air froid ou à d'autres irritants. Cette sensibilité accrue des poumons peut persister pendant des semaines et, dans les cas graves, pendant plusieurs années. Une surexposition chronique aux isocyanates a également été signalée comme provoquant des lésions pulmonaires, y compris une diminution de la fonction pulmonaire, qui peut être permanente. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des gonflements, des éruptions cutanées, des desquamations ou des cloques. Chez les personnes ayant développé une sensibilisation cutanée, ces symptômes peuvent apparaître à la suite d'un contact avec de très petites quantités de produit liquide, ou même à la suite d'une exposition aux seules vapeurs. Des essais sur des animaux indiquent que le contact avec la peau peut jouer un rôle dans l'apparition d'une sensibilisation respiratoire.

Des études chez l'animal suggèrent que l'exposition cutanée peut conduire à une sensibilisation pulmonaire. Cependant, la pertinence de ce résultat pour l'homme n'est pas claire.

#### Risque d'aspiration :

Aucun risque d'aspiration n'est attendu.

#### TOXICITÉ CHRONIQUE :

Évaluation de la toxicité à doses répétées : la substance peut causer des dommages à l'épithélium olfactif après une inhalation répétée. La substance peut causer des dommages aux poumons après une inhalation répétée. Ces effets ne sont pas pertinents pour l'homme aux niveaux d'exposition professionnelle recommandés.

#### Informations sur le diphénylméthane-4,4'-diisocyanate (MDI)

Données expérimentales ou calculées : similaires à la ligne directrice 453 de l'OCDE, rat (Wistar) (mâle/femelle). Inhalation : 2 ans, 6 h/jour, 0, 0,2, 1, 6 mg/m<sup>3</sup>, épithélium olfactif.

DSENO : 0,2 mg/m<sup>3</sup>

DMENO : 1 mg/m<sup>3</sup>



### Adhésif à deux réservoirs InnoviBond DUO, partie A

La substance peut causer des dommages à l'épithélium olfactif après une inhalation répétée. Ces effets ne sont pas pertinents pour l'homme aux niveaux d'exposition professionnelle. L'absorption répétée de la substance par inhalation n'a pas causé de dommages aux organes reproducteurs.

#### TOXICITÉ GÉNÉTIQUE :

La substance s'est révélée mutagène dans divers systèmes d'essais bactériens; toutefois, ces résultats n'ont pas pu être confirmés lors d'essais sur des mammifères.

Informations sur le diphenylméthane-4,4'-diisocyanate (MDI)

Toxicité génétique in vitro : ligne directrice 471 de l'OCDE. Test d'Ames Salmonella typhimurium : avec et sans activation métabolique ambiguë.

Informations sur le diphenylméthane-4,4'-diisocyanate (MDI)

Toxicité génétique in vivo : ligne directrice 474 de l'OCDE. Test du micronoyau chez le rat (mâle). Inhalation négative. Aucun effet clastogène n'a été rapporté.

#### CANCÉROGÉNÉCITÉ :

Un potentiel cancérigène ne peut être exclu après une exposition prolongée à des concentrations fortement irritantes. Ces effets ne sont pas pertinents pour l'homme à des niveaux d'exposition professionnels. Groupe 3 du CIRC (non classifiable quant à la cancérigénicité pour l'homme).

Informations sur le diphenylméthane-4,4'-diisocyanate (MDI)

Évaluation de la cancérigénicité : un potentiel cancérigène ne peut être exclu après une exposition prolongée à des concentrations fortement irritantes. Ces effets ne sont pas pertinents pour l'homme à des niveaux d'exposition professionnels. Groupe 3 du CIRC (non classifiable quant à la cancérigénicité pour l'homme).

Informations sur le diisocyanate de méthylènediphényle

Évaluation de la cancérigénicité : un potentiel cancérigène ne peut être exclu après une exposition prolongée à des concentrations fortement irritantes. Ces effets ne sont pas pertinents pour l'homme à des niveaux d'exposition professionnels. Groupe 3 du CIRC (non classifiable quant à la cancérigénicité pour l'homme).

Informations sur le 1,3-diazétidine-2,4-dione, 1,3-bis[4-[(4-isocyanatophényl)méthyl]phényl]-

Évaluation de la cancérigénicité : indication d'un effet cancérigène possible lors des essais sur les animaux. Le produit n'a pas été testé. La déclaration a été dérivée de substances ou produits de structure ou de composition similaire.

Données expérimentales ou calculées : ligne directrice 453 de l'OCDE pour le rat. Inhalation : 0, 0,2, 1, 6 mg/m<sup>3</sup>. Résultat : tumeurs pulmonaires.

**TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION :** L'absorption répétée de la substance par inhalation n'a pas causé de dommages aux organes reproducteurs.

**TÉRATOGENÉCITÉ :** La substance n'a pas provoqué de malformations dans les études animales; cependant, une toxicité pour le développement a été observée à des doses élevées qui étaient toxiques pour les animaux parents.

**DÉVELOPPEMENT :** Ligne directrice 414 de l'OCDE pour le rat. Inhalation : 0, 1, 4, 12 mg/m<sup>3</sup>. DSENO Mat. : 4 mg/m<sup>3</sup>. DSENO Tératog : 4 mg/m<sup>3</sup>.

La substance n'a pas provoqué de malformations dans les études animales; cependant, une toxicité pour le développement a été observée à des doses élevées qui étaient toxiques pour les animaux parents.

Autres informations : Le produit n'a pas été testé. La déclaration a été dérivée des propriétés des composants individuels.

## Adhésif à deux réservoirs InnoviBond DUO, partie A

Conditions médicales aggravées par la surexposition

Le composant isocyanate est un sensibilisateur respiratoire. Il peut provoquer une réaction allergique entraînant des spasmes bronchiques de type asthmatique et des difficultés respiratoires. Une surveillance médicale de tous les employés qui manipulent ou entrent en contact avec des isocyanates est recommandée. Le contact peut aggraver les troubles pulmonaires. Les personnes ayant des antécédents de maladie respiratoire ou d'hypersensibilité ne doivent pas être exposées à ce produit. Il est conseillé de procéder à des examens médicaux préalables à l'emploi et à des examens médicaux périodiques avec des tests de la fonction respiratoire (VEMS, CVF au minimum). Les personnes souffrant d'asthme, de bronchite chronique, d'autres maladies respiratoires chroniques, d'eczéma récurrent ou de sensibilisation pulmonaire ne doivent pas travailler avec des isocyanates. Une fois qu'une personne a été diagnostiquée comme ayant une sensibilisation pulmonaire (asthme allergique) aux isocyanates, il n'est pas recommandé de poursuivre l'exposition.

**SECTION 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES****TOXICITÉ AQUATIQUE**

Il est très probable que le produit ne présente pas de nocivité aiguë pour les organismes aquatiques. L'inhibition de l'activité de dégradation des boues activées n'est pas prévue lorsqu'il est introduit dans les stations d'épuration biologique à des concentrations faibles et appropriées. D'après les données des études de toxicité à long terme (chronique), il est très probable que le produit ne soit pas nocif pour les organismes aquatiques. Le produit peut s'hydrolyser. Le résultat du test peut être partiellement dû à des produits de dégradation. Le produit n'a pas été testé. La déclaration a été dérivée de substances ou produits de structure ou de composition similaire.

Toxicité pour les poissons : CL0 (96 h) > 1 000 mg/l, *Brachydanio rerio* (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique).

Invertébrés aquatiques : CE50 (24 h) > 1 000 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne directrice 202 de l'OCDE, partie 1, statique).

Plantes aquatiques : CE0 (2 h) 1 640 mg/l (taux de croissance), *Scenedesmus subspicatus* (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique).

**TOXICITÉ POUR LES MICROORGANISMES**

Ligne directrice 209 de l'OCDE : bactéries aquatiques aérobies provenant d'une station d'épuration des eaux domestiques. CE50 (3 h) : > 100 mg/l.

**PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ**

Peu biodégradable. Le produit est instable dans l'eau. Les données d'élimination se réfèrent également aux produits d'hydrolyse.

Informations sur l'élimination : 0 % DBO de la demande théorique en oxygène (DThO) (28 j.) (Ligne directrice 302 C de l'OCDE) (aérobie, boues activées).  
Faiblement biodégradable.

**MOBILITÉ DE BIODÉGRADATION**

Évaluation de la stabilité dans l'eau : au contact de l'eau, la substance s'hydrolyse lentement.

Informations sur la stabilité dans l'eau (hydrolyse) : t1/2 20 h (25 °C).

**POTENTIEL DE BIOACCUMULATION**

Il ne faut pas s'attendre à une accumulation significative dans les organismes.

Facteur de bioconcentration : 200 (28 j.), *Cyprinus carpio* (Ligne directrice 305 E de l'OCDE).

**MOBILITÉ DANS LE SOL**

La substance ne s'évaporerait pas dans l'atmosphère à partir de la surface de l'eau. L'adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25132

### Adhésif à deux réservoirs InnoviBond DUO, partie A

#### SECTION 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

##### RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION :

Élimination des déchets chimiques : éliminer dans une installation agréée conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales en matière de déchets dangereux. Ne pas rejeter le produit chimique dans les égouts ni le laisser contaminer le sol.

Élimination des conteneurs, bidons, bouteilles, réservoirs et pistolets de distribution vides :

1. Déverser les bidons avec le pistolet de distribution fourni et l'embout de mélange sous forme de mousse dans un conteneur à déchets jusqu'à ce qu'un bidon soit vide de produit.
2. Retirer le collecteur du pistolet d'application et déverser le produit chimique résiduel dans un conteneur à déchets fermé (par exemple, un seau en plastique) jusqu'à ce que le produit chimique résiduel et le gaz soient évacués et que les deux bidons soient dépressurisés.
3. Éliminer les bidons vides, le pistolet d'application et les tuyaux conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales relatives au traitement des déchets dangereux et non dangereux. Consulter le service local d'élimination des déchets pour obtenir des conseils.
4. Éliminer le produit chimique résiduel capturé dans une installation agréée conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales en vigueur. Ne pas rejeter le produit chimique dans les égouts ni le laisser contaminer le sol.

#### SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

##### Transport de marchandises dangereuses par :

**Voie terrestre :** Ministère des Transports des États-Unis

Classe de danger : 2.2

N° d'identification : UN 3500

Étiquette de danger : 2.2

Nom d'expédition approprié : PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, N.O.S. (contient du TRANS- 1,3,3,3- TETRAFLUOROPROP-1-ENE, AZOTE)

**Voie maritime :** IMDG

Classe de danger : 2.2

N° d'identification : UN 3500

Étiquette de danger : 2.2

Polluant marin : NON

Nom d'expédition approprié : PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, N.O.S. (contient du TRANS- 1,3,3,3- TETRAFLUOROPROP-1-ENE, AZOTE)



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25132

### Adhésif à deux réservoirs InnoviBond DUO, partie A

Voie aérienne : IATA/ICAO

Classe de danger : 2.2

N° d'identification : UN 3500

Étiquette de danger : 2.2

Nom d'expédition approprié : PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, N.O.S. (contient du TRANS- 1,3,3,3- TETRAFLUOROPROP-1-ENE, AZOTE)

Autres informations :

MdT : Ce produit est réglementé si la quantité contenue dans un seul récipient dépasse la quantité à déclarer (QàD). Veuillez vous référer à la section 15 de cette FDS pour connaître la QàD de ce produit.

#### SECTION 15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation fédérale :

Statut d'enregistrement :

Produit chimique TSCA, publié/répertorié aux États-Unis

EPCRA 311/312 (catégories de danger) : se référer à la section 2 de la FDS pour les classes de danger SGH applicables à ce produit.

EPCRA 313 :

Numéro CAS	Nom chimique
101-68-8	Diphénylméthane-4,4'-diisocyanate
9016-87-9	(MDI) P-MDI

QàD CERCLA	Numéro CAS	Nom chimique
5 000 livres	101-68-8; 9016-87-9	Diphénylméthane-4,4'-diisocyanate (MDI); P-MDI

Réglementations locales :

État RTK	Numéro CAS	Nom chimique
PA	101-68-8	Diphénylméthane-4,4'-diisocyanate (MDI)
NJ	101-68-8	Diphénylméthane-4,4'-diisocyanate (MDI)

Codes de danger NFPA :

Santé : 2      Incendie : 1      Réactivité : 1      Spécial :

Classement HMIS III :

Santé : 2 ▯      Inflammabilité : 1      Risque physique : 1



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25132

### Adhésif à deux réservoirs InnoviBond DUO, partie A

#### SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION DE LA FDS	23 octobre 2024
REPLACE LA FDS OU LA FICHE SIGNALÉTIQUE DU	(nouvelle)
PRÉPARÉE PAR	Département de recherche
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1 888 766-2468
SITE INTERNET	<a href="http://www.iko.com">www.iko.com</a>
AUTRES INFORMATIONS ET DIVULGATIONS	Lire cette fiche de données de sécurité avant de manipuler ou d'éliminer ce produit.

Ces informations sur la sécurité des produits sont fournies pour aider nos clients en ce qui concerne les questions de santé, de sécurité ou d'environnement. Nous avons déployé des efforts raisonnables pour nous assurer que les méthodes d'essai et les sources de ces données sont correctes et fiables, mais nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. Étant donné que les conditions ou les méthodes de manipulation et d'utilisation de ce produit échappent à notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité pour les dommages résultant de la manipulation, de l'entreposage, de l'utilisation ou de l'élimination du produit ou qui y sont liés.